

Club technique régional des SCOT en région Centre-Val de Loire

Restitution de la journée d'échanges du jeudi 17 septembre 2015 sur la thématique Energie-Air-Climat

Pierre PAPADOPOULOS, directeur de la DDT du Loir et Cher, accueille les 49 participants.

1/ Rappels de quelques publications et rapports sur « Energie-Air-Climat » par Francis LALBA, chargé de mission, SBLAD, DREAL Centre-Val de Loire

Une dizaine de titres, cités en annexe, illustrent divers points de vue développés ces dernières années ; l'ensemble confirme assez bien la complexité du sujet ; depuis 2009, les liaisons avec les SCOT s'accroissent du fait des lois Grenelles ; tout comme les articulations entre SCOT et PCET (annexes 1, 2 et 3).

2/ Leviers régionaux pour la mise en œuvre de la dimension énergétique d'un SCOT par Alexia LACLERGUE, chargée de mission, Direction de l'Aménagement du Territoire de la Région Centre-Val de Loire *

Sont rappelées diverses politiques sectorielles que le Conseil Régional utilise pour conforter l'action publique, notamment sur la thématique Energie-Air-Climat ; le Conseil Régional les finance en partie via les contrats régionaux territoriaux signés avec les Pays et les huit agglomérations. Par exemple, si les études de densification (utiles notamment aux SCOT) sont finançables, l'outil SCOT n'est pas directement éligible, à ce jour, à ces aides régionales.

3/ Outils et données existantes en région Centre-Val de Loire par Olivier CLERICY-LANTA, chef du SEEVAC (Service Energie, Evaluation et Valorisation de la Connaissance), DREAL Centre-Val de Loire *

Les choses progressent tant à l'échelle nationale que régionale ; il est aussi important de noter que des outils comme GÉOIDD offre maintenant les périmètres de SCOT dans son menu « découpage territorial ». Enfin, en termes de planification, on a assez peu avancé sur le volet adaptation au changement climatique ; seule la thématique « Ilôt de Chaleur Urbain » semble traitée dans les documents d'urbanisme. Le dossier du projet de SDAGE 2016-2021 comporte toutefois des éclairages nouveaux sur l'eau (voir en 7 et annexe 4).

4/ Les expériences de concertation pour élaborer un PCET par David MAGNIER, délégation régionale ADEME Centre-Val de Loire. *

Une large palette d'options, contenus et méthodes est présentée pour concevoir et mettre en œuvre la concertation dans l'élaboration des PCET. Des exemples concrets concernant le pays Loire Beauce viennent en illustrations. Des analogies existent avec les SCOT.

* Rappel : à compter du 30 septembre, taper « club des SCOT » sur un moteur de recherche conduira aux diaporamas de séance. Toutefois, pour être plus économe en énergie, vous pourrez utiliser ce lien

<http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/consulter-les-restitutions-du-club-technique-a1530.html>

5/ L'outil GES-SCOT, expérimentation pour le SCOT de Blois par Philippe MILHOMME ancien responsable de l'unité politiques publiques de l'urbanisme, DDT 41, et Delphine TACHET du syndicat (SIAB) porteur du SCOT *

GES SCOT est un outil téléchargeable permettant de comparer, en termes d'émissions de gaz à effet de serre, plusieurs scénarios de PADD. Il s'agit donc d'un outil d'aide à la décision en matière de planification stratégique (il ne s'agit pas d'un bilan carbone). Cette approche quantitative (tableur EXCEL) modélise les effets des projets (habitat, tertiaire, énergie, changement d'affectation des sols, déplacements) en chiffrant l'évolution des émissions annuelles de GES. Outre quelques difficultés rencontrées, divers apports pédagogiques ont été explicités. Au final, cela peut largement servir à orienter le PADD.

Une fois maîtrisé, cet outil permet par exemple de mieux répondre à ce genre de questions :

- quel objectif d'accueil de population nouvelle dans le cœur de l'agglomération et de densification dans les zones urbanisées existantes et desservies par les TC ?
- quelle ambition sur la mobilisation des potentiels en ENR ?
- quels objectifs de réhabilitation du parc de logements et des bâtiments tertiaires ?

6/ Le volet Energie-Air-Climat de la loi Transition Energétique pour la Croissance Verte par Olivier CLERICY-LANTA, chef du SEEVAC, DREAL Centre-Val de Loire *

Elargi aux lois dites « NOTRe, MACRON, TECV », l'exposé confirme que d'une part le SCOT reste un outil charnière de l'aménagement et de la planification en matière d'urbanisme, et que d'autre part son contenu devrait contribuer encore plus à la lutte contre le changement climatique et à l'adaptation à ce changement. SCOT et PCEAT resteront d'une certaine façon complémentaires pour les territoires ; le bouquet des articulations juridiques (compatibilité, prise en compte, ..) évolue un peu via le futur panel SRADDET (incluant SRCAE), et les PCEAT(s).

7/ Echanges sur le volet « adaptation au changement climatique »

Cette préoccupation semble peu portée par les élus, du moins au sein de leurs SCOT. Ce n'est pas totalement une surprise. Pour aider à cette mobilisation, sans être exhaustif, ont été rappelés trois brefs extraits du dossier du projet de révision du SDAGE Loire Bretagne :

- impacts du changement climatique sur les ressources en eau (pages 18 à 21 de l'état des lieux 2013),
- prise en compte de l'adaptation au changement climatique (page 43 du projet de SDAGE),
- anticiper les effets du changement climatique par une gestion équilibrée et économe de la ressource en eau (pages 92 et 93 du projet de SDAGE).

8/ Prochaines journées de ce club technique régional des SCOT en 2016

Outre celles envisagées en annexe 5, les participants sont invités à signaler des thématiques d'échanges via ce lien : club-scot.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr

Annexe 1 : le rappel de l'article L.110 du code de l'urbanisme

Annexe 2 : les thématiques du guide SCOT de 2013 du Ministère

Annexe 3 : quelques publications et rapports de références

Annexe 4 : ce qui existe déjà en région Centre Val de Loire

Annexe 5 : autres thématiques possibles pour de nouvelles journées du club en 2016.

Annexe 6 : objectifs chiffrés de certains SCOT approuvés sur le volet « logement-habitat »

Annexe 7 : liste des participants à ce club technique régional des SCOT

Annexe 1 : article L. 110 du Code de l'urbanisme

Le territoire français est le patrimoine commun de la nation. Chaque collectivité publique en est le gestionnaire et le garant dans le cadre de ses compétences. Afin d'aménager le cadre de vie, d'assurer sans discrimination aux populations résidentes et futures des conditions d'habitat, d'emploi, de services et de transports répondant à la diversité de ses besoins et de ses ressources, de gérer le sol de façon économe, de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de réduire les consommations d'énergie, d'économiser les ressources fossiles, d'assurer la protection des milieux naturels et des paysages, la préservation de la biodiversité notamment par la conservation, la restauration et la création de continuités écologiques, ainsi que la sécurité et la salubrité publiques et de promouvoir l'équilibre entre les populations résidant dans les zones urbaines et rurales et de rationaliser la demande de déplacements, les collectivités publiques harmonisent, dans le respect réciproque de leur autonomie, leurs prévisions et leurs décisions d'utilisation de l'espace.

Leur action en matière d'urbanisme contribue à la lutte contre le changement climatique et à l'adaptation à ce changement.

Annexe 2 : les thématiques du guide SCOT du Ministère

Titre :
« Le SCOT, un projet stratégique partagé pour l'aménagement durable d'un territoire »
juin 2013, guide pratique du Ministère (METL), 150 pages

Titre des 13 fiches de ce guide pratique de 2013 (150 pages)	Chantier classé selon ce guide comme étant le
1 Définir l'armature spatiale des territoires	
2 Anticiper le développement économique et l'aménagement commercial	
3 Planifier l'habitat et améliorer la cohésion sociale	
4 Organiser les déplacements et les mobilités	
5 Limiter la consommation d'espaces	N°2
6 Protéger la biodiversité et la TVB	N°3
7 Préserver les espaces à usages ou à potentiels agricoles et forestiers	
8 Valoriser le paysage et le patrimoine bâti	
9 Maîtriser l'énergie et les émissions de GES	N°1
10 Prévenir les risques	
11 Utiliser avec efficacité les ressources naturelles	
12 Prévenir les pollutions et nuisances	
13 Développer les communications électroniques	

Annexe 3 : quelques autres publications et rapports de références

Par ordre chronologique (liste non exhaustive)

- Rapport STERN
2006

- Plan national d'adaptation au changement climatique 2011-2015,
Juillet 2011

- Emissions de Gaz à effet de Serre et SCOT (comparaison de scénarios d'aménagement – Outil
GES SCOT), DGALN, CERTU-CETE, ADEME,
Novembre 2011, 18 pages

- Plan Climat National de la France
Actualisation 2013 (du plan climat de la France)

- Le SCOT, un projet stratégique partagé pour l'aménagement durable d'un territoire,
Juin 2013, guide pratique METL, 150 pages

- Pourquoi et comment évaluer mon PCET ? (guide méthodologique)
2014, ADEME

- Planification et adaptation au changement climatique,
2014, les notes ETD, 48 pages

- Planification et facteur 4, les dossiers FNAU,
Janvier 2015,

- Stratégie nationale de transition écologique vers un développ. durable 2015-2020.
Février 2015, Le Gouvernement, 134 pages

- Stratégie nationale bas-carbone (projet de)
En consultation publique jusqu'au 22 septembre 2015.

Annexe 4 : ce qui existe déjà en région Centre Val de Loire

Par ordre chronologique (liste non exhaustive)

DOCUMENT en région Centre-Val de Loire	Année d'adoption ou d'approbation (par ordre chronologique)
Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux de Loire Bretagne 2009-2015	18 novembre 2009
Plan Régional pour la Qualité de l'Air (PRQA) (pour mémoire car repris au SRCAE de 2012)	2010
Plan Régional Santé-Environnement	24 décembre 2010
Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (dont PCER en annexe)	2011
Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie dont le Schéma Régional Eolien en annexe)	2012
Plan de gestion du Val de Loire UNESCO	15 novembre 2012
Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Énergies Renouvelables	2013
Plan Régional d'Agriculture Durable	2013
Schéma Régional de Cohérence Ecologique	16 janvier 2015
Plan de Gestion du Risque Inondation	Fin 2015 (prévision)
Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire Bretagne 2016-2021	Fin 2015 (prévision)

Rappel : outre le SRCAE Centre de juin 2012, deux plaquettes de 2014 sont en ligne sur le site de la DREAL :
 Mobilisation de l'énergie éolienne (prise en compte dans les documents d'urbanisme),
http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Plaquette_Eolien_Planif_cle079488.pdf
 Réduction des Gaz à Effet de Serre (agir à travers les documents d'urbanisme),
http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Plaquette_GES_Planif_cle7878cb.pdf

Annexe 5 : autres thématiques possibles pour de nouvelles journées du club en 2016.

Par ordre chronologique (prévisionnel indicatif 2016)

a) l'environnement.

En focalisant alors sur le Schéma Régional de Cohérence Ecologique, adopté le 16 janvier 2015, déjà en ligne. Et aussi en profitant des approbations probables fin 2015 du SDAGE Loire-Bretagne 2016-2021 et du Plan de Gestion du Risque Inondation (PGRI). Chaque SCOT a ou aura en effet un rôle de mise en œuvre de ces schémas (« SCOT intégrateur »).

b) les transports et déplacements.

c) la maîtrise de la consommation de l'espace, ou les implantations commerciales, ou les deux. C'est aussi un contenu attendu de l'analyse des résultats des SCOT.

d) le développement urbain.

Ce serait l'occasion de développer des angles d'attaque spécifiques, comme la densité, les mobilités actives, la mixité et la diversité des fonctions urbaines, la lutte contre les nuisances,.... Outre les SCOT, les processus intercommunaux (PDU, PLH, PCET, Agenda 21, ...), les plans de prévention (PPRi, PPRt, PPA, PPBE, PEB, ...), voire d'autres à venir (PLU intercommunal, plan de paysages intercommunal, AVAP intercommunale, RLP intercommunal, ...) marquent déjà la gouvernance de certaines des principales agglomérations de la région Centre-Val de Loire.

e) liste non exhaustive à compléter (toute suggestion bienvenue) via ce lien :

club-scot.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr

Annexe 6 : objectifs chiffrés de certains SCOT approuvés sur le volet « logement-habitat » (rappel)

Chiffres à prendre avec diverses précautions d'usage selon leur place dans le SCOT (Rapport de Présentation, PADD, DOG ou DOO).

Par ordre chronologique (liste non exhaustive)
source : Francis LALBA, DREAL Centre-Val de Loire

SCOT approuvé en	En habitants cumulés à l'horizon du SCOT	En habitants supplément. à l'horizon du SCOT	En nb de logements neufs par an	% de répartition des logements neufs selon l'armature territoriale ou urbaine ou spatiale (1)	% en « centralité principale » (2)	% minimum des nouvelles capacités de logements en RU ou TUE (3)	En hectares maxi consommés pour du résidentiel	Objectif de densité des opérations neuves en log/ha (plafond minimal ou souhaité)
Blois 2006	129 000 en 2015	+ 17 528	659 ? entre 480 et 660	Non explicite	Non explicite	Non explicite	Non explicite	Non explicite annexe illustrée au DOG
Chartres 2006	130 000 en 2020	+ 17 000	600 + compensation ORU	Non explicite SCOT laisse faire le PLH	75 % en hab	Non explicite	Non explicite	Non explicite
Vendôme 2007	40 000 en 2020	+ 6 000 sur 10 ans	250	67 %, 33 %	67 %	Non explicite	187 ha PADD sur 10 a 200 ha DOG sur 10 a	Entre 18 et 9 (selon la charte annexée)
Dreux 2008	71 500 en 2021	+ 14 900	400	67 %, 11 %, 22 %	67 % en hab.	Non explicite	240 ha d'ici 2021	25 en moyenne modulable
ABC 2008	69 700 en 2020	+ 9 700	497	Non explicite	? 33%	20 %	Non explicite	Non explicite
Orléans 2008	320 000 en 2030	Non explicite +20 000 ménages d'ici 2020	1 550	Non explicite	Non explicite	Non explicite	En partie explicite	Non explicite
NOT 2009	55 000 en 2029 ?	+ 15 000 ? en 2030	300	Non explicite	Non explicite	Non explicite	Non explicite	Non explicite
Pithiviers 2011	82 000 en 2030	+ 16 000	435	Non explicite	26 %	15 %	339 ha EU en 10 677 ha EU en 20	EU 30, 15, 15, 10 TUE 60, 30, 30, 10
Châteauroux 2012	98 000 en 2018	? + 370 hab/an	400	40 %, 30 %, 12 %, 18 %	70 %	20 %	Non explicite	20
Bourges 2013	155 660 en 2030	+ 5 531	623	64 %, 10 %, 17 %, 9 %	64 %	30 %	499 ha en EU 213 ha en RU	30, 20, 12, 10
Tours 2013	392 129 en 2030	+ 30 000	1790	59 %, 17 %, 24 % (figure au RF)	59 % (figure au RP)	60 %	800 ha en EU ? d'ici 2030	25, 20, 15

(1) en allant du segment le plus urbain au plus rural

(2) en général = proportion de logements neufs à construire en « centralité principale » (définition variable selon les SCOT) ; sinon, part de croissance démographique captée.

(3) RU = en Renouvellement Urbain et/ou TUE = en Tissu Urbain Existant ; par opposition à EU = en Extension Urbaine.

Annexe 7 : liste des participants au club des SCOT à Blois en DDT du Loir-et-Cher



CLUB TECHNIQUE REGIONAL DES SCOT EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

1/3

Liste des participants au club n° 10 du 17 septembre 2015 (en DDT du Loir et Cher à Blois)

Participatio n au déjeuner commun - oui/non	Prénom	Nom	Fonction	Institution	Téléphone	Mail
OUI	Yves	CHAIRON	chef SBIAD	DREAL		yves.chairon@developpement-durable.gouv.fr
OUI	Patricia	BARTHELEMY	Responsable Planif.	DREAL	02.36.17 45.53	patricia.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr
OUI	Anne-Sophie	ROUER	chargée études transp.	DREAL	02 36 17 46 69	anne-sophie.rouer@developpement-durable.gouv.fr
OUI	Nathilde	GUYON	chargée de mission SCOT	CC Pays de Vendôme	02.54.89. 43.24	nathilde.guyon@vendome.eu
OUI	Michel	SOBIBO	Charge d'études SUADT	DDT 45	02.38.52.46 69	michel.sobibo@loiret.gouv.fr
OUI	Hélène	de HAROUE	chargée Planif SUADT	DDT 45	0238.28. 30.73	helene.de-lapoeke@loiret.gouv.fr
OUI	Regis	PIOCHON	Responsable Planif	DDT 45	02 38 52 46 73	regis.piochon@loiret.gouv.fr
NON	Julien	VINCENT	chargé d'études	Chartes Métropole	02 37 31 35 23	julien.vincent@aglo-ville- chartres.fr
OUI	Delphine	TACHET	chargé de projet SCOT	SIAB Blois	0254565173	delphine.tachet@orange.fr
OUI	Hervé	PATURIEAU	chef de projet SCOT	Agence Urb. Orléans	0238787658	herve.patureau@univ-orleans.org
OUI	Jane	PASSARIEU	chargé de projet SCOT	C.A. Orléans Val de Loire	0238784960	passarieu@aglo-orleans.fr
OUI	Thibaud	DESIRE	chargé de mission SCOT	Pays Dunois	0237966396	scot.paysdunois@orange.fr
OUI	Anaud	HANSSE	chargé de mission SCOT	Pays de Secorce	02 37 50 31	naud.hansse@paysdebeauce.fr
OUI	Myriam	REBIAI	chef unité Planif.	DOT 37	02 47 08 04 8	myriam.rebiai@indre-et-loire.gouv.fr
OUI	Sylvain	LECLERC	chef unité Planif	DDT 37	02 47 70 80 56	sylvain.leclerc@indre-et-loire.gouv.fr

CLUB TECHNIQUE REGIONAL DES SCOT EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

2/3

Liste des participants au club n° 10 du 17 septembre 2015 (en DDT du Loir et Cher à Blois)

Participatio n au déjeuner commun - oulinon	Prénom	Nom	Fonction	Institution	Téléphone	Mail
non	Nangouze	Fondriest	chef unité planif	DDT 41	0254557620	mangouze.fondriest@loir-et-cher.gouv.fr
oui	Philippe	CHOQUEUX	chef service SCPAF	DDT 36	0254532160	philippe.choqueux@indre.gouv.fr
oui	Sabine	FOURNET	adj. SAU DDT 41	DDT 41	0254557526	sabine.fournet@loir-et-cher.gouv.fr
oui	Chantal	ROGER	chargée d'études PPU-SUA-DDT 41	DDT 41	0254557358	chantal.roger@loir-et-cher.gouv.fr
oui	Marianne	CECCERCA	chargée de planification	DDT 41	0254557507	marianne.ceccerca@loir-et-cher.gouv.fr
oui	Chantal	VIROLAUD	chargée planification DDT 41	DDT 41	0254557566	chantal.virolaud@loir-et-cher.gouv.fr
oui	Oliver	FLORENE	chef de projet SCOT et Dev durable	Pays Brezère Gâtinais et Allichamps	0238308264	scot.pbp@orange.business.fr
oui	Mylène	RUFFAT	chargée de mission SCOT	Pays du Chinonais (37)	0247970909	scot@pays-du-chinonais.fr
non	Bénédicte	HÉTARIS	chargée étude Enjeu de NEJ	Agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours	0247717083	me.hetaris@atua37.org
oui	Sylvie	MARQUET	Service Aménagement DDT 18	DDT 18	0234346145 0234346145	sylvie.marquet@cher.gouv.fr
oui	Thérèse	DAZIN	Mission Valorisation et Appui Technico-Transition Ecologique - DDT 18	Pays du Chinonais	0234346244	therese.dazin@cher.gouv.fr
non	Denis	DUC	chargé de projet formation	URM de Tour	024765412	denis.duc@developpement-durable.gouv.fr
non	Angéline	LITUDON	chargée de projet formation	URM de Tours	0247605411	angeline.litudon@developpement-durable.gouv.fr
non	Emilie	MERCIER	chargée de mission	Agglo de Pays de Deux	0257648494	scot-ph@aggloformation-deux
oui	Emmanuel	GAUTHIER	sybram planif	DDT 18		emmanuel.gauthier@tour-et-loir.gouv.fr

CLUB TECHNIQUE REGIONAL DES SCOT EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

3/3

Liste des participants au club n° 10 du 17 septembre 2015 (en DDT du Loir et Cher à Blois)

Participation au déjeuner commun - oui/non	Prénom	Nom	Fonction	Institution	Téléphone	Mail
oui	Marianne	LE GUILLOIS	chef bureau POE	DDT 28	02 37 20 6053	marianne.le-guillois@euse-et-loir.gov.fr
oui	Gabriel	BROCHART	Adjoint chef de poste Observatoire flode	DDT 28	02 37 20 5041	gabriel.brochart@euse-et-loir.gov.fr
oui	Morgan	TRETTIER	chargé de mission développement durable	DDT 28	02 37 20 4030	morgan.tottier@euse-et-loir.gov.fr
oui	Claudine	MARTENOT	chargée de mission SOT Seine-Nauche	SN SOT Seine-Nauche	09 64 44 64 44	scot@seine-normandie.com
oui	Sébastien	YACOVAN	chargé de mission PCEP PNR Brene	PNR Brene	02 54 28 12 12	s.yacovan@parc-naturelfbrene.fr
oui	Philippe	LEAUMEANT	chiffre d'affaires Economie Ruchant Territorial	DDT 36	02 53 53 26 80	philippe.leaumeant@ndr.gov.fr
oui	Sébastien	DESTOUCHES	chargé de mission SCOT	Pays castelroussim	02 54 07 74 33	scot@payscastelroussim.com
oui	Camille	DUBRULLE	chargée de mission PCEP	Pays Loire Beauce	02 38 46 01 70	pcet.beauce@orange.fr
oui	Sandra	MARTIN	Agent de Développement	PAYS LOIRE BEAUCÉ	02 38 46 01 70	pays.loire.beauce@wanadoo.fr
oui	Odile	AUCAR	Agent de Développement	Pays Forêt d'Ardenne Val de Loire	02 38 46 84 10	paysforetalain@wanadoo.fr
oui	Géraldine	VITULIN	Responsable du Syndicat Mixte SCOT ABC de l'Amboise, de Blois, de Castelroussim	SCOT des Communautés de l'Amboise, de Blois, de Castelroussim	02 47 23 64 94	scotabc.municipalmixte@gmail.com
oui	Alexia	LACERQUE	Conseillère technique PAF	Nepou Centre VDL	02 38 70 25 11	alexia.lacerque@regiocentrevalde-loire.fr
oui	Olivia	CLERICY LAURE	chef de service	DRHAL - SEEVAC	02 36 17 46 21	olivia.clericy@drhalpays-centre-val-de-loire.fr
oui	Dominique	FALLER	chef service	DDT 41	02 38 5 57 60	
OUI	Daniel	MAGNIER	Ingénieur Energie LEAR	ADEME	02 38 24 23 10	daniel.magnier@ademe.fr
	Francis	LALBA	chargé de mission	DRHAL Centre Val de Loire	02 36 17 45 91	francis.lalba@developpement-durable.gov.fr